

ARRÊTÉ DU MAIRE N°012/2023
PORTANT DÉLÉGATION D'UNE PARTIE DE SES FONCTIONS

Le Maire de la Commune d'Asnières-sur-Oise,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-18

Vu la délibération du conseil municipal en date du 6 janvier 2023, fixant à six le nombre des adjoints au maire,

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de M. LETELLIER Jacques en qualité d'adjoint au maire, en date du 6 janvier 2023,

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à M. LETELLIER Jacques adjoint au maire, les attributions suivantes relatives aux travaux et à la sécurité,

Considérant que ces délégations, faites sous la surveillance et sous la responsabilité du Maire ne sauraient avoir pour effet de priver le Maire des pouvoirs en la matière,

ARRÊTE

Article 1 : A compter du 13 janvier 2023, Monsieur LETELLIER Jacques adjoint au maire est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

➤ Travaux, Sécurité

Article 2 : Monsieur le Maire d'Asnières sur Oise donne, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de fonctions à Monsieur LETELLIER Jacques, adjoint pour signer toutes les pièces administratives relatives aux domaines cités dans l'article 1.

Article 3 : Les actes signés au titre de l'article 1 devront porter les nom, prénom, qualité et mention de la délégation.

Article 4 : Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans accord et signature de Monsieur le Maire. L'adjoint n'aura aucune autorité sur le personnel des services dont il est délégataire.

Article 5 : Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de Monsieur LETELLIER Jacques.

Article 6 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et affiché.
Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles
- Monsieur le Comptable public assignataire
- L'intéressé

Fait à Asnières sur Oise, le 11/01/2023

Le Maire,
Eric THERRY